

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 6

Artikel: le charbon français et la Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CHARBON FRANÇAIS ET LA SUISSE

Les précisions ci-dessous nous ont été aimablement communiquées par Charfrance, société pour l'importation des combustibles français en Suisse, à Genève.

L'importation de matières premières, dont le charbon, a de tout temps joué un rôle considérable dans les échanges de la Suisse avec l'étranger. Pour la France, pays producteur de charbons, la Suisse, pays limitrophe, constitue un débouché naturel. Les charbons français jouent par conséquent un rôle important dans les échanges franco-suisse, et ils occupent une des premières places parmi les positions douanières des produits français importés en Suisse.

L'organisation des exportations de charbon de France et la vente de ces charbons se sont modifiés depuis la dernière conflagration mondiale. Avant la dernière guerre les principales mines françaises avaient leurs représentants attirés en Suisse. En vue de coordonner les efforts des vendeurs de charbons français, un organisme central s'est constitué, qui groupe l'ensemble des représentants des mines. Cette évolution ne fut pas propre aux vendeurs de charbons français mais d'autres groupements existaient déjà et se créèrent pour défendre les intérêts de divers pays producteurs.

A part ces modifications structurales du commerce du charbon, le marché suisse s'est aussi profondément modifié. Partiellement coupé de ses sources d'approvisionnement de charbon pendant la guerre, de nombreux consommateurs modifièrent leurs installations pour recourir à l'énergie électrique. Alors que la consommation d'électricité était de 1.411 millions de kWh en 1938-1939, celle-ci passa à 9.880 millions de kWh en 1948-1949, évolution qui se fit partiellement au détriment de la consommation du charbon.

La concurrence des huiles combustibles s'est d'autre part fortement accentuée. Alors qu'en 1938 les importations d'huile combustible étaient de l'ordre de 171.000 tonnes, elles furent de 514.433 tonnes en 1949.

Pour de nombreux pays économiquement affaiblis, le charbon constitue à l'heure actuelle un des principaux modes de paiement des produits qu'ils achètent en Suisse ; aussi, dans les accords économiques conclus, l'importation du charbon joue-t-elle un rôle important. Toutefois, la Suisse appliquant le principe de la porte ouverte, son marché est inondé d'offres de charbons étrangers, alors que les besoins actuels en charbon sont inférieurs à ceux d'avant-guerre.

Par suite de l'augmentation de la production en Europe, la concurrence des différents combustibles sur le marché suisse s'est accrue et provoque actuellement des réductions successives de prix, phénomène qui, au lieu de favoriser la vente, provoque plutôt un ralentissement des importations, la clientèle suisse tenant avant tout à résorber ses stocks constitués à des prix élevés.

Les mesures restrictives qui furent imposées pendant la guerre ont en outre développé l'esprit d'épargne, facteur qui ne favorise pas la vente des charbons. De plus, des groupements économiques privés se sont engagés à enlever des quantités de charbons de cer-

tains pays, sous réserve que ceux-ci absorbent une partie de leur fabrication. Ces différents facteurs ont modifié la demande sur le marché suisse, de manière qu'il est difficile de comparer les chiffres actuels à ceux d'avant-guerre.

La comparaison de l'évolution des importations totales de charbon en Suisse en relation avec les importations de charbons français, se présente comme suit :

| | Importations totales | Importations françaises |
|----------------|----------------------|-------------------------|
| 1946 | 1.535.764 t. | 413.992 t. |
| 1947 | 2.524.685 | 397.721 |
| 1948 | 2.638.480 | 267.967 |
| 1949 | 2.021.205 | 253.496 |

En chiffres absolus, la France perd du terrain sur le marché suisse, mais en réalité ce n'est pas tout à fait le cas, du fait que pendant la période observée, les importations des mines de la Sarre, sous contrôle français, ont fortement augmenté. Si nous totalisons les charbons de ces deux pays, nous obtenons le tableau suivant :

| | France | Sarre | Total |
|----------------|------------|-----------|------------|
| 1947 | 397.721 t. | 11.785 t. | 409.506 t. |
| 1948 | 267.967 | 125.581 | 393.548 |
| 1949 | 253.496 | 245.951 | 499.447 |

La diminution des importations de charbons qui s'est manifestée en 1949 s'est faite au détriment des charbons d'autres provenances que celles de la France et de la Sarre.

En 1949, les importations d'origine française se répartissent comme suit pour les différents bassins :

| | |
|---------------------------------|--------|
| Lorraine | 56,8 % |
| Centre et M... | 23,6 % |
| Nord et Pas-de-Calais | 19,6 % |

La valeur du tonnage importé en Suisse en 1949 s'élève à 22.755.000 fr. s., ce qui représente les 6,44 % de l'ensemble des importations en provenance de France qui sont de l'ordre de 353.118.000 fr. s.

Comme il n'existe pas d'aciéries en Suisse et que la plupart des fabriques de machines (machines textiles y comprises) consomment de l'énergie électrique, le pourcentage de charbons français livrés à cette clientèle est infime.

La variété des charbons produits par la France la met en mesure de livrer sur le marché suisse les différentes sortes de combustibles nécessaires, tant pour les foyers domestiques que pour l'industrie.